Conférence Annuelle Eurosite – Dunblane, Écosse
13 - 16 septembre 2010
LE GRAND DÉFI : GÉRER LES SITES DANS UN ENVIRONNEMENT EN MUTATION

Eurosite

Termes et conditions d'inscription

Les participants à la Conférence Annuelle Eurosite de 2010 sont priés de lire ces termes et conditions avant de s'inscrire.

1. FRAIS D'INSCRIPTION

Tarif de la Conférence

Les frais d'inscription est une formule tout compris pour les chambres d'hôtel, lit et petit déjeuner du lundi 13 au jeudi 16 septembre, tous les déjeuners et repas du soir lors de la conférence et la participation à des visites sur place. La taxe ne couvre pas les dépenses personnelles durant la conférence. Les frais d'inscription est basé sur un ensemble de taux de conférence spécialement négociés, les délégués bénéficiant de rabais importants.

Il ya un nombre limité de chambres pré-réservées dans la salle de conférence, l'Hôtel Dunblane Hydro. Nous encourageons fortement les délégués à s'inscrire le plus tôt possible d'obtenir une chambre. Eurosite assurera la liaison avec l'hôtel pour confirmer les allocations d'espace sur votre nom.

Tarif journalier Séminaire Délégué

Tarif journalier Séminaire Délégué est pour toute personne fréquentant que les pièces jour de la conférence. Le prix comprend le déjeuner, le thé, le café et la participation dans la journée par le programme. Le prix ne comprend pas le petit déjeuner, repas du soir, hébergement à l'hôtel ou les dépenses personnelles encourues lors de la conférence.

Tarif de la Conférence (tout compris)	725 EUR
Tarif journalier Séminar Délégué (par jour)	100 EUR

2. CONDITIONS GENERALES ET PAIEMENT

Eurosite confirmera la réception de votre formulaire d'inscription et émettre une facture. S'il vous plaît noter que votre participation à la conférence ne peut être garantie qu'après paiement intégral des frais d'inscription appropriés.

Tous les paiements doivent être effectués à l'avance, en euros, et tous les frais bancaires sont à la charge des participants. Les paiements doivent être effectués par virement bancaire sur le compte bancaire suivant, en indiquant la référence facture et le nom du délégué:

Nom de la banque:	ABN Amro Bank
Adresse de la banque:	Heuvelring 88 NL - 5038 CL Tilburg Les Pays-Bas
Nom du compte:	Eurosite
Numéro de compte:	58.92.59.024
Code IBAN:	NL 78 ABNA 0589259024
Swiftcode / BIC:	ABNA NL2A

3. SUBVENTIONS

Nous souhaitons permettre au plus grand nombre possible d'assister à la conférence annuelle d'Eurosite. Malgré les frais offrant généreusement subventionnés, nous reconnaissons qu'il peut y avoir obstacles financiers à la participation, en particulier pour les délégués de centrale et orientale pays de l'Europe par exemple. Eurosite peut être en mesure d'offrir une aide financière pour permettre aux délégués d'assister à certaines. Si tel est le cas, veuillez contacter Eurosite par email info@eurosite.org pour demander les modalités de soutien financier.

4. VISA

C'est la responsabilité de chaque personne ou une chose rappeler à la Conférence annuelle de vérifier ou de nécessité pour l'historien de nouveau un visa d'entrée au Royaume-Uni et d'en obtenir un, si nécessaire. Veuillez contacter l'autorité compétente dans votre pays pour plus d'informations. Si une invitation officielle aiderait à une demande de visa, veuillez communiquer avec le Secrétariat d'Eurosite le plus tôt possible.

5. ASSURANCE

Chaque personne participant à la Conférence annuelle est responsable de leur propre médecin, ou voyage d'assurance personnelle. Les participants sont invités à s'assurer qu'ils ont une assurance adéquate à leurs propres frais ou aux frais de leur organisation, en cas d'accident, maladie, incapacité de travail et de la mort, ainsi que le risque de tiers pour la durée de la conférence annuelle. Les organisateurs ne peuvent accepter aucune responsabilité dans de telles éventualités. Un résident de l'UE / EEE ou de la Suisse est fortement conseillé d'effectuer sa carte européenne d'assurance car elle leur donne le droit aux soins médicaux.